

Une clientèle à profil

Par leur double position de clients-fournisseurs, les entreprises et les particuliers incitent le monde bancaire à travailler dans l'immédiateté et la réactivité.

Les clients d'une banque possèdent une particularité que nombre d'entreprises ne connaissent pas : ils sont, à la fois, clients et fournisseurs. *Expliquons-nous.*

En effet, ils sont considérés comme clients car ils se trouvent en position de demandeurs de crédit mais ils se placent, également, en qualité de fournisseurs car ils sont détenteurs de fonds à épargner.

Naturellement, il faut distinguer parmi les clients-fournisseurs, les entreprises des particuliers, lesquels n'ont pas les mêmes exigences ⁽¹⁾. Les premières sont surtout confrontées aux besoins de trésorerie et aux crédits d'investissement alors que les seconds sont tous des épargnants en puissance avec des besoins de financement ponctuels touchant à leur consommation en biens durables et à leur habitat.

Lorsqu'on considère la répartition en 1998 des différents produits en fonction des tranches d'âge et des revenus, la détention de livrets apparaît à peu près uniforme pour toutes les catégories

alors que l'épargne-logement est principalement le fait des ménages disposant d'un revenu annuel supérieur à 23 000 euros et âgés de moins de cinquante ans alors que la détention de valeurs mobilières est surtout l'apanage des ménages âgés de plus de 50 ans et disposant de revenus annuels supérieurs à 46 000 euros. En 1998, 47,8 % des ménages âgés de 30 à 39 ans étaient propriétaires de leur logement et 73,6 % des ménages dont l'âge se situe entre 60 et 70 ans.

Le taux d'épargne global ⁽²⁾ des ménages s'élève, en 2000, à 15,15 % (15,8% en 1999 ; 15,6 % en 1998). En ce qui concerne leur taux d'épargne financière, celui-ci se monte en 2000 (7 % en 1999 ; 7,2 % en 1998). Bien qu'il soit difficile de chiffrer le patrimoine des Français, en 2000, celui-ci a été estimé en chiffres bruts à 5 030 milliards d'euros dont 686 milliards d'euros de dettes, soit une valeur nette patrimoniale de 4 345 milliards d'euros, ce qui donne une moyenne de 210 000 euros par ménage (180 000 euros en valeur nette).



	1992	1999
Livret Jeune	-	17,3
Livret A ou bleu	67,4	34,6
Codevi	20,8	37,9
Livret d'Epargne Populaire	5,9	14,2
Livret défiscalisé	74,3	82,7
Epargne-logement	33,1	41,4
Valeurs mobilières	24,0	22,6
Assurance-vie, retraite	39,5	45,9
Propriétaire d'un logement	61,1	58,9

Taux de détention d'actifs patrimoniaux (en % des ménages)
Source : INSEE



Evolution des taux d'épargne en France

⁽¹⁾ Consultez également Tertio n°4

⁽²⁾ Le taux d'épargne des ménages = Epargne brute / revenu disponible brut

Il s'avère donc que les ménages détiennent actuellement 85 % du patrimoine national contre 70 % en 1970, l'autre partie appartenant à l'Etat.

Le comportement d'épargnant

L'épargne bancaire traditionnelle, à taux réglementés, est délaissée au profit des dépôts à vue placés sous forme de valeurs mobilières et surtout de l'assurance-vie qui reste le support privilégié de l'épargne financière des ménages. En 1997, le patrimoine moyen des ménages français comportait plus d'actifs financiers (53 % en 1999, 31 % en 1980) que d'immobiliers (47 % en 1999, 69 % en 1980).

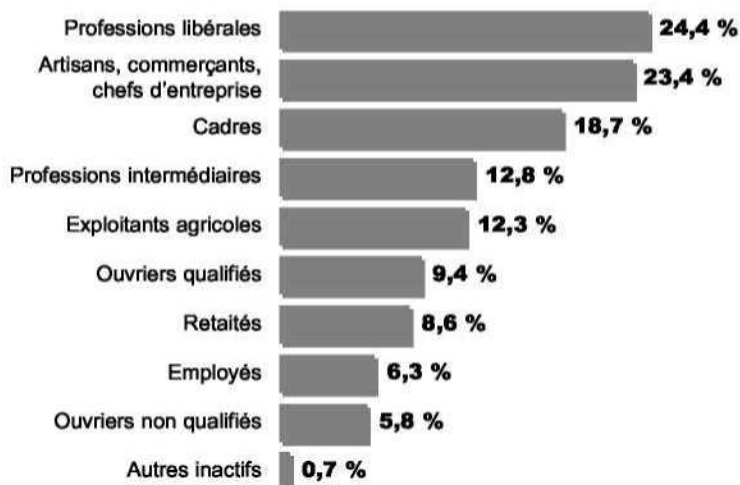
Neuf ménages français sur dix possèdent un patrimoine financier (divers livrets, placements en obligations et actions, bons à terme, liquidités...) dont huit ménages sur dix ont au moins un livret d'épargne ; 54,3 % sont propriétaires de leur logement (ou en accession à la propriété) ; 22 % des ménages détiennent des valeurs mobilières en portefeuille. Cinq ménages sur dix ont au moins un contrat d'assurance-vie et quatre ménages sur dix ont souscrit un plan d'épargne-logement.

Les personnes âgées privilégient les placements à long terme (plan d'épargne-logement, assurance-vie) alors que les plus jeunes épargnants optent pour les livrets exonérés (Codevi, Lep, livret jeune). Les plus de quarante ans investissent dans la pierre ou détiennent un portefeuille de valeurs mobilières.

Si, dans les années 70, les livrets représentaient 80 % de l'épargne nette, il faut souligner la profonde désaffection à l'égard de ces derniers qui ont enregistré chaque année, depuis 1985 des soldes négatifs (retraits supérieurs aux dépôts), exception faite pour les années 1994 et 1995. Par exemple, en 1998, la collecte nette des livrets A s'élève à 760 millions d'euros contre 2 130 millions d'euros en

1997 et, dans la même période, ce phénomène de décollecte s'est étendue aux plans d'épargne logement avec 1 479 millions d'euros en 1998 contre 19 510 millions d'euros l'année précédente. La baisse de taux de rémunération de l'épargne n'est pas étranger à cette chute, les épargnants ayant choisi d'autres produits plus rémunérateurs comme l'assurance-vie, les OPCVM.

Il existe d'autres formes de placements que l'épargne financière ou l'immobilier que choisit une minorité de particuliers, ce sont l'or et l'art. Bien que le cours du lingot ait régulièrement baissé depuis 1984, il subsiste quelques détenteurs d'or. Quant à l'art, celui-ci connaît des périodes fastes comme au début de la décennie 90, pour retrouver un cours normal depuis 1998. Ces diverses constatations aident à mettre en relief l'évolution du comportement de l'épargnant qui, dans les années 60, achetaient des terres à louer, des obligations et un logement. Puis, au cours de la décennie suivante, les terres louées, le logement, les obligations avaient toujours la faveur du public mais c'est l'or qui devint un placement extrêmement rentable. Par exemple, fin 1979, la pièce d'or Napoléon valait 172 euros contre 54 euros aujourd'hui.



Taux d'épargne et catégorie socio-professionnelle en 2000

Les années 80 furent marquées par un vif intérêt à l'égard des actions qui devancèrent les placements obligataires et l'immobilier. L'or et les terres louées connurent une certaine désaffection. Quant aux dix dernières années, celles-ci virent la faveur des valeurs mobilières, notamment des actions, alors que l'immobilier subit une profonde désaffection.

Héritage et patrimoine

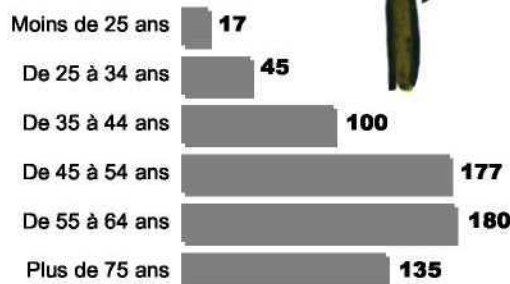
Cependant, il faut souligner que la détention des actifs financiers et immobiliers des ménages n'est pas également répartie. Néanmoins, les écarts entre les revenus des ménages sont beaucoup moins élevés qu'entre leur patrimoine. Cette différence peut s'expliquer par le jeu des héritages où six français sur dix reçoivent un héritage d'une valeur moyenne de 78 000 euros. Par exemple, 50 % des héritages s'effectuent sous forme d'immobilier dont 84 % des héritiers en ont fait leur résidence principale, 12 % une résidence secondaire et 18 % d'autres biens immobiliers.

Que choisissent-ils ?

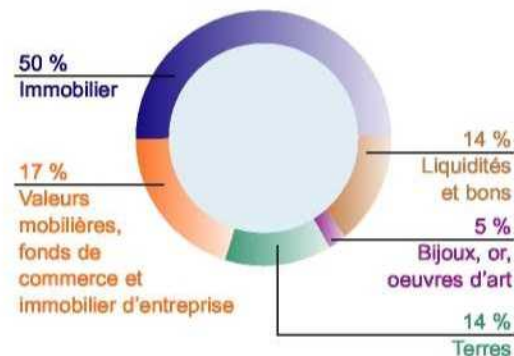
Les cadres, les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers qualifiés et non qualifiés détenant de petits patrimoines (inférieurs à 230 000 euros) détiennent de l'immobilier ; les chefs d'entreprises, les artisans et commer-

çants possèdent de l'immobilier d'entreprise et des biens professionnels (30 %). Les professions libérales répartissent leur patrimoine entre l'immobilier (40 %) et les valeurs mobilières (60 %). La moitié des actifs financiers sont détenus par 5 % des ménages alors que 50 % des ménages ne possèdent que 5 % des actifs.

Les 200 000 foyers français considérés comme les plus riches habitent en Ile-de-France (56 %), dont 20 % habitent dans les 7^e, 15^e et 16^e arrondissements parisiens ; en Rhône-Alpes (7,1 %) ; en Provence-Côte d'Azur (6,5 %) ; Nord-Pas-de-Calais (4,2 %) et 26 % foyers sont répartis dans les autres régions.



Valeur monétaire du patrimoine des ménages par âge en milliers d'euros



Répartition d'un héritage



Valeur monétaire du patrimoine des ménages par CSP en milliers d'euros

Le profil de l'emprunteur

Au cours des trente dernières années, le développement du crédit a sans doute autant fait pour l'amélioration des conditions de vie des français que le croissance économique.

L'accroissement de l'offre de crédit provient de sources diverses telles que : les établissements spécialisés, les agences bancaires, les concessionnaires automobiles, les grandes surfaces, les vépécistes... auxquelles s'ajoutent les crédits liés aux cartes privatives ainsi que le crédit revolving ou crédit permanent. Très tentante, l'offre de crédit permet de réaliser des projets à court terme, d'accéder à plus de confort et représente une souplesse de gestion du budget familial mais peut conduire au surendettement comme le vivent actuellement 400 000 ménages.

Ainsi, le taux d'endettement ⁽¹⁾ des ménages s'élevait, en 1999, à 53,7 %, dont 29 % avaient emprunté pour effectuer une opération immobilière sur quinze ans moyenne (résidence principale, immobilier locatif ou résidence secondaire) et 33 % avaient contracté un crédit de trésorerie ou un crédit à la consommation (voiture, loisirs, électroménager), ce qui représente 90 milliards d'euros en 1999. A cette époque, le montant moyen d'endettement d'un ménage ayant eu recours à un crédit immobilier se monte à 29 000 euros. De

même, le montant du crédit à la consommation par ménage s'élève à 4 000 euros, ce qui finance sept voitures sur dix, un téléviseur sur trois, un lave-linge ou lave-vaisselle sur quatre. ■

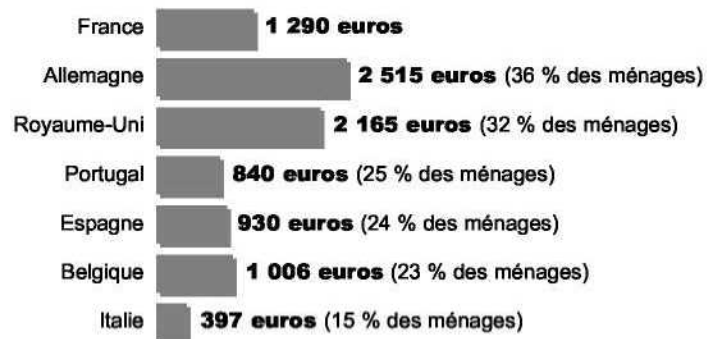
A.P.



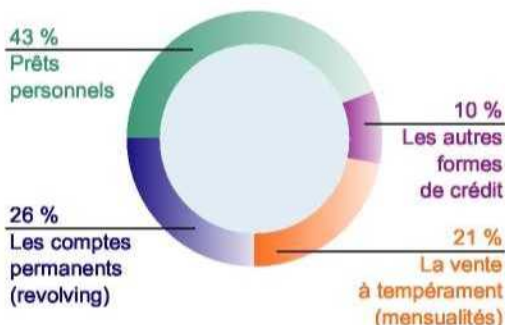
L'actionnaire néerlandais

Au Pays-Bas, 1,36 millions de foyers investis dans les valeurs mobilières sur un total de 6,8 millions de foyers. Parmi eux, on dénombre 785 000 ménages détenant des actions et 230 000 des options. Le potentiel de croissance reste important dans la mesure où 2,5 millions de foyers se disent prêts à accepter un risque. 50 % des investisseurs en actions disposent d'un portefeuille supérieur à 20 000 euros et effectuent en moyenne neuf transactions par an ; 180 000 d'entre eux utilisent les services d'un courtier en ligne mais ils sont seulement 90 000 à s'intéresser aux valeurs étrangères, dont l'acquisition reste à leur yeux trop compliquée.

⁽¹⁾ Taux d'endettement des ménages = dette bancaire/revenu disponible brut



Comparaison européenne de l'endettement (encours moyen par habitant)



Répartition française des différents types de crédits en 1999

	1996	1997	1998	1999
Habitat	158,1	166,4	175,8	196,2
Trésorerie	45,1	49,2	53,8	59,8
Autres besoins	61,1	61,1	62,7	63,1
Total	264,3	276,6	292,3	319,1

Evolution des crédits aux ménages en milliards d'euros